

OFFICE DE TOURISME
des Vals de Saintonge

GUIDE DU PARTENAIRE

Une structure à vos côtés pour faire évoluer votre activité

pro.otvalsdesaintonge.com

Offices de Tourisme de France

Vals de Saintonge Communauté

Charentes Tourisme
INNOVER, COOPÉRER, TRANSFORMER

Dans le cadre de sa stratégie 2026-2028, l'Office de Tourisme des Vals de Saintonge renforce son accompagnement pour soutenir le développement de votre activité. Fort de sa connaissance du territoire et de la filière touristique, il mobilise son expertise pour répondre à vos besoins. Que vous souhaitiez développer votre visibilité, optimiser votre commercialisation, engager une démarche de qualité ou accélérer votre transformation numérique, nos conseillers sont à vos côtés toute l'année pour partager les tendances du marché et vous aider à faire évoluer votre activité.

En rejoignant le réseau des partenaires, vous profitez d'une dynamique collective au service de l'attractivité du territoire. Grâce à ses actions de communication (site internet, réseaux sociaux, éditions et relations presse) et à l'accueil assuré par les conseillers en séjour, l'Office de Tourisme valorise votre activité auprès des visiteurs et des habitants. Il favorise également les échanges entre professionnels, encourage les projets collectifs et contribue à la dynamique du réseau. Avec l'appui de Charentes Tourisme, nous mettons notre expertise au service de votre développement et contribuons, à vos côtés, au rayonnement des Vals de Saintonge.



Corinne FOURNIER
Coordinatrice opérationnelle



Anne PONCHON
Chargée de mission data touristique



Sabrina VESQUE
Responsable de projets numériques



Jenny LOUS
Chargée de billetterie



Apolline TAMISIER
Chargée de réseau, partenariat et Responsable boutique

Crédit photo couverture : © Wayhomestudio_Magnific

Sommaire

Valorisez votre activité

La fiche d'information APIDAE **p.4**
Coup de boost digital **p.5**
Votre annonce sur nos supports papier **p.6**
Structures touristiques voisines des Vals de Saintonge **p.7**

Développez vos ventes

Billetterie au comptoir et en ligne **p.8**
Pilotez votre billetterie en toute simplicité **p.9**

Engagez-vous dans des dynamiques collectives

Qualifiez votre offre :
- Marque Accueil Vélo® **p.10**
- Marque Tourisme & Handicap **p.11**
- Label Vignobles & Découvertes **p.12**

Valorisez les produits et savoir-faire du territoire **p.13**

Agir solidaire : Les Échappées Solidaires Charentes et le dispositif des Billets suspendus **p.14-15**

Les essentiels pour votre activité d'hébergeur

Le classement de votre meublé de tourisme **p.16**
Qualification Chambre d'hôtes référence® **p.17**
La taxe de séjour **p.18**
Intégrez le Club ULICE **p.18**

Digitalisez votre activité

L'accompagnement digital **p.19**
Nos solutions digitales adaptées à vos besoins **p.20**

On se rencontre ?

Les rendez-vous du Réseau et l'actualité des pros **p.21**
Les rendez-vous personnalisés selon vos besoins **p.21**

Annuaire pratique

L'Office de Tourisme des Vals de Saintonge **p.22**
Nos partenaires **p.23**

La fiche d'information APIDAE

Intégrez le système d'information touristique de votre territoire

Nous valorisons **gratuitement** votre structure, vos prestations d'activités ou votre événement. Vos informations sont enregistrées sur une fiche de la base de données APIDAE (affiliée à la plateforme nationale *datatourisme.fr*), ce qui permet de la relayer facilement. Cette fiche est ainsi diffusée sur notre site *destinationvalsdesaintonge.com*, sur le compagnon de séjour *par-ici.destinationvalsdesaintonge.com*, le site départemental touristique *infiniment-charentes.com* et le site du Comité Régional du Tourisme de la Nouvelle-Aquitaine : *en-nouvelle-aquitaine.fr*.

1

Nous transmettre un descriptif de votre structure/activité/ événement clair et attractif pour vous démarquer.

2

Renseigner le plus de détails pratiques sur votre fiche APIDAE. Vous améliorez ainsi son référencement et facilitez l'accès à votre offre selon différents critères.

3

Mettre à jour votre fiche APIDAE **dès que nécessaire** ; la modification ou l'actualisation des informations garantit votre fiabilité auprès du grand public.

Service **gratuit**

Bon à savoir

Intégrer la base de données est un prérequis avant toute démarche complémentaire comme les offres de services, le classement de meublé de tourisme, la labellisation, etc.

Pour toute question, contactez **Anne votre référente**, voir l'annuaire pratique des Vals de Saintonge, p.22

Coup de boost digital

Offrez une plus grande visibilité à votre activité

Le site de l'Office de Tourisme *destinationvalsdesaintonge.com* cumule plus de 120 000 visiteurs en 2025 et connaît une croissance de 23 % sur le 1er trimestre 2026. C'est le support n°1 pour découvrir les Vals de Saintonge ! Votre information, comme celle de tous nos prestataires inscrits dans notre base de données APIDAE, est diffusée sur notre site internet.

Et si vous vous démarquiez ?

Plusieurs possibilités s'offrent à vous : apparaître parmi les premiers résultats de recherche, être mis en avant sur une thématique en lien avec votre activité, ou encore bénéficier d'une visibilité privilégiée sur la page d'accueil du site. Ces offres sont toutes valables pour une durée de 2 mois. Le seul prérequis est d'être inscrit dans la base de données APIDAE.

Top Résultat

Mise en avant de votre offre en tête des résultats de recherche correspondant au secteur d'activité.



Coup de Projecteur

Mise en avant de votre offre sur les pages thématiques en lien avec votre activité : Activité - Hébergement - Restaurant - Culture & Patrimoine - Vignoble - Artisanat - En famille - Agenda.



Homepage

Mise en avant de votre offre sur la page d'accueil du site, la plus consultée.

Service **payant**

Pour toute question, contactez **Apolline votre référente**, voir l'annuaire pratique des Vals de Saintonge, p.22

Votre annonce sur nos supports papier



Prenez place sur nos cartes et plans touristiques

Chaque année, l'Office de Tourisme des Vals de Saintonge conçoit et diffuse sa carte du territoire, imprimée à 10 000 exemplaires. Disponible dans nos Bureaux d'Information Touristique, elle est également distribuée lors des actions hors les murs de l'Office de Tourisme (médiation, rendez-vous du Réseau…), des bourses d'échanges et de la tournée de diffusion organisée pendant la saison estivale.

L'Office de Tourisme édite aussi les plans touristiques d'Aulnay-de-Saintonge, Matha, Saint-Jean-d'Angély et Saint-Savinien-sur-Charente. Leur réimpression est réalisée en fonction des mises à jour et des stocks disponibles.

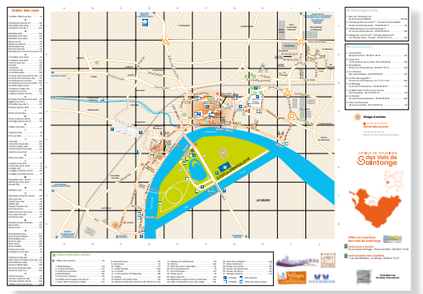
1

Carte annuelle du territoire
des Vals de Saintonge
4e de couverture
Tarif selon tirage



2

Plans de secteurs
(Aulnay-de-Saintonge, Matha,
Saint-Jean-d'Angély,
Saint-Savinien-sur-Charente)
Tarif selon tirage



Service **payant**

Pour toute question, contactez **Apolline votre référente**,
voir l'annuaire pratique des Vals de Saintonge, p.22

Structures touristiques voisines des Vals de Saintonge

Développez votre visibilité auprès des visiteurs des Vals de Saintonge

Pour enrichir l'expérience des visiteurs et leur faire découvrir les sites et activités situés à proximité des Vals de Saintonge, l'Office de Tourisme propose une offre de visibilité aux structures touristiques implantées dans un rayon de 50 km autour de Saint-Jean-d'Angély.

Avec plus de 18 000 visiteurs accueillis chaque année dans ses Bureaux d'Information Touristique, les Vals de Saintonge constituent un territoire de passage entre les Charentes, les Deux-Sèvres et la Gironde.

Trois offres de visibilité, cumulables, sont proposées pour une durée d'un an.

Offre visibilité digitale

Votre structure est valorisée sur notre site de destination.

Si votre structure est au maximum à 10 km des Vals de Saintonge, elle remonte dans les résultats du site au même titre que les structures du territoire et apparaît aussi dans la rubrique « Autour des Vals de Saintonge ».

Si votre structure se situe dans un rayon maximum de 50 km à partir de Saint-Jean-d'Angély et au-delà des 10 km du territoire des Vals de Saintonge, elle est uniquement visible dans la rubrique « Autour des Vals de Saintonge ».

Offre lien de réservation

Votre structure apparaît dans la rubrique billetterie « activités et loisirs » de notre site internet, avec votre lien de réservation directe.

Offre documentation en libre-service

Vos flyers sont à disposition dans nos Bureaux d'Information Touristique.

Offre packagée

Bénéficiez des 3 offres simultanément à un tarif remisé.

Service **payant**

Pour toute question, contactez **Apolline votre référente**,
voir l'annuaire pratique des Vals de Saintonge, p22

Billetterie au comptoir et en ligne



Développez votre activité, augmentez vos ventes et la visibilité de votre événement avec notre service de billetterie

Notre service de billetterie est bien identifié auprès du public local. Il est aussi largement valorisé auprès d'un public touristique sur l'ensemble de nos Bureaux d'Information Touristique. L'objectif est de favoriser la réservation et d'effectuer des ventes de billets directement au comptoir ou en ligne sur notre site de destination.

Votre événement bénéficie également d'une visibilité sur notre page « Agenda », la plus consultée de notre site internet, représentant à elle seule 15 % du trafic. Dans le cadre du partenariat, la fiche en ligne de l'événement peut intégrer un lien direct vers sa propre billetterie.

Deux formules de billetterie sont proposées :

Service de billetterie

- Vente des billets au comptoir dans nos Bureaux d'Information Touristique ;
- Vente en ligne sur notre site internet ;
- Convention mise en place gratuitement, commission de 8 % sur les ventes réalisées.

Service de réservation

- Inscription des participants sans encaissement par l'Office de Tourisme ;
- Transmission de l'état de présence.

Service **payant**

À retenir

Pour bénéficier de ces services, votre événement doit être publié au préalable sur l'Agenda de notre site internet. Un onglet « Déposez votre événement » est prévu à cet effet.

Pour toute question, contactez **Jenny votre référente**, voir l'annuaire pratique des Vals de Saintonge, p.22

Pilotez votre billetterie en toute simplicité

welogin

Les outils pour vous accompagner dans l'organisation de votre événement

Vous êtes déjà partenaire billetterie avec nous ?

Découvrez des outils complémentaires pour faciliter le suivi et la mise en place de votre événement.

Découvrez WeConsult :

La plateforme de suivi des ventes en temps réel, avec un tableau de bord dédié à votre structure. Consultez vos ventes et anticipez les ajustements logistiques en fonction.

Service **payant**

Découvrez WeAccess :

Le système de contrôle de billet, notamment très pratique pour les événements comprenant plusieurs dates. Chaque billet peut être contrôlé à l'entrée de votre événement avec un scan QR Code via une application sur téléphone.

Possibilité d'acheter un terminal de contrôle pour le jour J (voir les modalités).

Service **payant**

À savoir

Ces outils sont proposés via notre solution partenaire Welogin qui comprend une assistance pour toute option souscrite.

Pour toute question, contactez **Jenny votre référente**, voir l'annuaire pratique des Vals de Saintonge, p22

Qualifiez votre offre : Marque Accueil Vélo®

Nouveau marché, nouvelle visibilité

Diversifiez votre clientèle et augmentez la fréquentation de votre établissement grâce à la puissance d'une marque nationale reconnue sur la thématique vélo. La marque Accueil Vélo® existe depuis 2008. Cette distinction garantit un accueil et des services de qualité auprès des cyclotouristes le long des itinéraires cyclables. Elle permet d'accroître votre visibilité auprès de cette clientèle spécifique au pouvoir d'achat et au potentiel de croissance importants. Bénéficiez d'une valorisation spécifique de votre établissement dans les outils de communication des itinéraires vélo et des partenaires touristiques. Intégrez un réseau local (échange de bonnes pratiques, partenariats BtoB, partage de data, etc.).

L'offre pour l'obtention de la marque comprend :

- Une visite d'audit réalisée sur site par votre référent local de l'Office de Tourisme ;
- L'obtention de la marque nationale Accueil Vélo® après validation en commission territoriale (valable 3 ans) ;
- La promotion de votre établissement dans les outils de communication des partenaires institutionnels touristiques (Charentes Tourisme, Office de Tourisme…) et des itinéraires vélo (selon votre géolocalisation) ;
- La mise à disposition d'un kit de communication (plaque Accueil Vélo, logos, vitrophanies, guide de bonnes pratiques et des services, liste des partenaires du réseau, boîte à outils…).

Service **payant**



À retenir

Les prérequis pour obtenir la marque Accueil Vélo® sont :

- Être situé à moins de 5 km d'un itinéraire cyclable européen, national ou départemental ;
- Avoir un espace de stationnement sécurisé et gratuit ;
- Avoir un espace de recharge pour les vélos et le matériel électronique ;
- Disposer d'un abri sécurisé pour stocker les vélos et les bagages ;
- Disposer d'un kit de réparation vélo ;
- Pour les hébergeurs, proposer un tarif à la nuitée et une option de petit-déjeuner.

Pour toute question, contactez **Apolline votre référente**, voir l'annuaire pratique des Vals de Saintonge, p.22

Engagez-vous dans des dynamiques collectives

Qualifiez votre offre : Marque Tourisme & Handicap

L'inclusivité : un véritable levier de développement pour votre activité

Avec le label national Tourisme & Handicap, ouvrez votre établissement à une clientèle plus large et démarquez-vous par une offre accessible à tous. En adaptant votre accueil aux personnes en situation de handicap et aux publics ayant des besoins spécifiques, vous répondez à une attente croissante tout en développant votre attractivité. L'accessibilité constitue ainsi un véritable enjeu touristique, social et économique.

Créé en 2003, le label Tourisme & Handicap garantit aux visiteurs une information fiable sur le niveau d'accessibilité des établissements. Obtenir ce label, c'est également bénéficier d'une reconnaissance officielle de votre engagement et d'une visibilité renforcée grâce aux outils de réseaux spécialisés dans le tourisme accessible.

L'accompagnement comprend :

- Une visite-conseil sur site ou un accompagnement sur plan afin d'identifier les aménagements les plus adaptés ;
- Un rapport personnalisé à chaque étape de la démarche, accompagné de préconisations pour améliorer l'accessibilité de votre établissement ;
- Une visite de labellisation réalisée par un conseiller-évaluateur agréé ;
- L'obtention du label Tourisme & Handicap, après validation par Atout France, pour une durée de 5 ans, dès lors que l'établissement répond aux critères pour au moins deux familles de handicap ;
- La valorisation de votre établissement sur le site internet de Charentes Tourisme ainsi que sur le portail national de la marque Tourisme & Handicap.

Service **payant**

À retenir

L'Office de Tourisme des Vals de Saintonge est votre interlocuteur de proximité. Il relaie votre demande auprès de Charentes Tourisme, structure agréée pour réaliser les évaluations du label Tourisme & Handicap sur le territoire. Avant même la visite de labellisation, un spécialiste de Charentes Tourisme peut vous accompagner dans votre projet, que votre établissement soit déjà en activité ou en cours de création, y compris sur la base de vos plans. Un véritable gain de temps pour intégrer l'accessibilité dès la conception de votre projet.

Pour toute question, contactez **Emmanuel ou Laurence, vos référents Charentes Tourisme**, voir l'annuaire pratique des Vals de Saintonge, p.23

Qualifiez votre offre : Label Vignobles & Découvertes

Accédez au label et gagnez en visibilité auprès d'une clientèle nationale sensible à l'œnotourisme

Créé en 2009, le label Vignobles & Découvertes est attribué pour une durée de 3 ans. Il permet de valoriser des établissements qualifiés répondant aux nouvelles attentes et pratiques des clientèles de l'œnotourisme, d'offrir plus de visibilité à la destination et de lisibilité au client.

C'est une marque reconnue et repérée par les clientèles de l'œnotourisme et un réseau de labellisés animé toute l'année.

L'offre comprend :

- La visite de votre établissement par une représentante de Charentes Tourisme et sa qualification à l'aide du référentiel Vignobles & Découvertes ;
- L'accès au réseau des partenaires Vignobles & Découvertes de la destination Vignoble Charentes – Cognac – Saintonge : réunion d'échanges et d'informations annuelle, organisation d'ateliers thématiques tout au long de l'année, newsletter dédiée ;
- La valorisation de votre établissement sur les sites internet *destinationvalsdesaintonge.fr*, *infiniment-charentes.com* et *vignobles-decouvertes.com* ;
- L'intégration de votre établissement à un programme d'événements organisés et/ou relayés par l'Office de Tourisme.

Service **payant***

À retenir

Ce label s'adresse aux propriétés viticoles, aux hébergeurs, aux restaurateurs, aux cavistes, aux sites culturels ou activités de loisirs, aux gestionnaires d'événements et structures réceptives. Pour en bénéficier, votre structure doit être située dans un rayon de 80 km autour de la ville de Cognac. Elle doit également apporter une réelle approche œnotouristique dans son activité et valoriser les savoir-faire et appellations locales.

Pour toute question, contactez **Apolline votre référente**, voir l'annuaire pratique des Vals de Saintonge, p.22

**Tarif indicatif pour 2026 : 80 € pour la première activité, 60 € pour la deuxième et 40 € pour la troisième.*

Valorisez les produits et savoir-faire du territoire

Fidélisez vos clientèles avec la carte Val'Idées

Lancé en 2021, Val'Idées est un dispositif créé pour valoriser les acteurs locaux des Vals de Saintonge et encourager la consommation sur le territoire. Il est à l'usage des habitants, des visiteurs réguliers et des touristes en séjour. Il regroupe des partenariats avec des structures aux offres variées : sites de visite, activités et loisirs, restaurants, commerces et producteurs, spectacles. Vous pourrez adhérer gratuitement à ce dispositif tout au long de l'année auprès de l'Office de Tourisme.

Service **gratuit**

À savoir

Nouveau format à venir en 2027.

Faites découvrir vos produits dans la boutique de l'Office de Tourisme

La boutique renforce son engagement dans la valorisation de produits locaux de qualité, avec plus de 80 % des produits conçus en Vals de Saintonge. Devenez partenaire de notre boutique, proposez vos produits en dépôt-vente dans nos Bureaux d'Information Touristique. Une sélection spéciale est également mise en avant à l'occasion des fêtes de fin d'année.

À savoir

Dans le cadre de notre démarche responsable, le dépôt-vente est encadré par une charte d'engagement, dont la signature est nécessaire pour établir une convention avec l'Office de Tourisme. Celle-ci précise notamment les modalités du dépôt-vente, dont la commission appliquée sur les ventes.



Pour toute question, contactez **Apolline votre référente**, voir l'annuaire pratique des Vals de Saintonge, p22

Agir solidaire : Les Échappées Solidaires Charentes

Offrons des vacances en Charentes à celles et ceux qui ne partent pas

Échappées Solidaires Charentes est un dispositif initié par Charentes Tourisme depuis 2025. L'objectif est de permettre à des familles charentaises de partir en vacances sur un autre secteur des Charentes. En effet, 40 % des Français ne partent pas en vacances. Or, elles sont un facteur clé d'épanouissement, de lien social, de santé et de bien-être.

Cette initiative s'appuie sur deux leviers :

- La sensibilisation des acteurs du tourisme des Charentes qui souhaitent s'engager dans l'accueil des publics éloignés des vacances, grâce à l'expertise de l'association Vacances Ouvertes en lien avec les acteurs sociaux.
- La création d'un fonds solidaire dédié, ouvert à tous, pour participer au financement de séjours à destination des familles charentaises non partantes.



Service **gratuit**

À savoir

Si votre établissement ne participe pas au dispositif, vous pouvez néanmoins relayer cette initiative auprès de votre clientèle en l'invitant à faire un don.

Retrouvez le kit de communication sur : *charentestourisme.com/les-partenaires-des-echappees-solidaires*

Pour toute question, contactez **Anne votre référente**, voir l'annuaire pratique des Vals de Saintonge, p.22

Agir solidaire : le dispositif des Billets suspendus

Participez à rendre la culture accessible à tous

En partenariat avec la Ville de Saint-Jean-d'Angély, l'Office de Tourisme a adopté ce dispositif qui favorise l'accès à la culture et aux arts, tout en renforçant le lien social. Le principe est simple : les clients peuvent acheter, lors de leur réservation, un billet supplémentaire à tarif solidaire fixé par l'organisateur. Ce billet « suspendu » sera alors reversé à une organisation qui accompagne les personnes isolées ou éloignées du milieu culturel.

Vous aussi, participez à ce dispositif en proposant des billets suspendus.

Service **gratuit**

Pour toute question, contactez **Jenny votre référente**, voir l'annuaire pratique des Vals de Saintonge, p.22

Le classement de votre meublé de tourisme



Développez et fidélisez votre clientèle en garantissant un niveau de qualité et de confort reconnu pour votre hébergement

Le classement des meublés de tourisme, de 1 à 5 étoiles, est attribué en fonction des équipements, des services proposés et du niveau de confort de votre hébergement. Il constitue un véritable atout pour valoriser votre offre, renforcer votre communication et améliorer votre visibilité, notamment dans les résultats de recherche du site de l'Office de Tourisme. Sous réserve des conditions d'éligibilité, il vous permet également d'accepter les Chèques-Vacances® ANCV, offrant à vos clients un moyen de paiement supplémentaire.

Le classement est valable cinq ans. Il est également nécessaire pour engager une démarche de labellisation, notamment Accueil Vélo® (p.10) ou Tourisme & Handicap (p.11).

Avant de déposer votre demande de classement, assurez-vous :

- Que votre hébergement réponde à la définition du meublé de tourisme au sens du Code du tourisme. Le classement ne s'applique pas aux chambres d'hôtes qui possèdent leur propre distinction (voir p.17 Chambre d'hôtes référence®) ;
- D'avoir effectué la déclaration officielle de votre meublé de tourisme auprès de l'intercommunalité (voir p.23 Annuaire pratique des Vals de Saintonge) ;
- D'avoir créé une fiche APIDAE auprès de l'Office de Tourisme (voir p.4 La fiche d'information APIDAE).

L'offre comprend :

- Une visite d'évaluation réalisée par un évaluateur expérimenté, permettant de positionner votre hébergement selon les critères officiels de classement ;
- Un accompagnement pendant toute la durée de validité du classement : conseils, assistance et réponses à vos questions ;
- L'obtention du classement officiel de votre meublé de tourisme, avec l'attribution de 1 à 5 étoiles.

Service **payant**

À savoir

Sous réserve de la réglementation fiscale en vigueur, le classement peut vous permettre de bénéficier d'un abattement fiscal de 50 %, contre 30 % pour un meublé de tourisme non classé relevant du régime micro-BIC.

Pour toute question, contactez **Olivier, votre référent Charentes Tourisme**, voir l'annuaire pratique des Vals de Saintonge, p.23

Qualification Chambre d'hôtes référence ®

Développez votre clientèle en garantissant un niveau de qualité de votre prestation

Contrairement à l'hôtellerie traditionnelle et aux meublés de tourisme, les chambres d'hôtes ne peuvent pas être classées avec un système d'étoiles. La marque Chambre d'hôtes référence® est proposée comme alternative, permettant à ce type d'hébergement de valoriser la qualité de ses prestations, de se démarquer et d'initier des démarches pour des labels complémentaires comme Accueil Vélo® (p.10) ou Tourisme & Handicap (p.11). Cette distinction favorise une meilleure visibilité de votre offre sur les sites spécialisés et institutionnels touristiques relayant votre hébergement. De plus, l'adhésion à l'ANCV (paiement de vos clients par Chèques-Vacances®) est possible, ce qui élargit la clientèle touchée et le nombre de moyens de paiement acceptés.

L'offre comprend :

- Une visite d'audit sur site réalisée par votre référent local de l'Office de Tourisme, sur la base d'un référentiel national ;
- Des conseils sur votre prestation ainsi que sur la réglementation en vigueur en termes d'affichage des prix ;
- L'obtention de la qualification Chambre d'hôtes référence® après validation en commission départementale (3 à 4 commissions par an) ;
- L'usage du logo Chambre d'hôtes référence® dans vos outils de communication.

Service **payant**

À retenir

Avant toute démarche, deux prérequis sont obligatoires :
- Avoir déclaré officiellement son activité de chambre d'hôtes ;
- Avoir créé une fiche APIDAE auprès de l'Office de Tourisme (voir p.4 La fiche d'information APIDAE).

Pour toute question, contactez **Apolline, votre référente**, voir l'annuaire pratique des Vals de Saintonge, p.22

La taxe de séjour

Taxe de séjour, taxe additionnelle ? Restez en règle

Chaque territoire a son propre barème de taxe de séjour. Celui-ci est fixé par l'intercommunalité qui détient la compétence tourisme. Le produit de cette collecte des taxes est affecté aux dépenses destinées à favoriser la fréquentation touristique de l'intercommunalité ou aux dépenses relatives à des actions de protection et de gestion des espaces naturels à des fins touristiques. La taxe additionnelle est perçue par le Département de la Charente-Maritime, qui en fixe le barème.

En tant qu'hébergeur, c'est vous qui prélevez ces taxes auprès de vos clientèles et les reversez à notre intercommunalité sur sa plateforme dédiée en ligne : *valsdesaintonge.taxesejour.fr*. Vous y retrouverez l'intégralité des informations relatives à la déclaration de la taxe de séjour et de la taxe additionnelle, dans leur version la plus actuelle.

Pour toute question, contactez **le Service Taxe de séjour de Vals de Saintonge Communauté** , voir l'annuaire pratique des Vals de Saintonge p.23

Intégrez le Club ULICE

Bénéficiez d'une veille, de ressources et d'un réseau d'échanges pour accompagner votre activité

Le Club ULICE rassemble les propriétaires de meublés de tourisme, de chambres d'hôtes et d'hébergements insolites des Charentes.

Gratuite, l'adhésion vous permet de bénéficier de services pour accompagner votre activité :

- Une veille sur les actualités réglementaires, fiscales et touristiques ;
- Une boîte à outils en ligne et un magazine dédié aux hébergeurs ;
- Des rendez-vous tout au long de l'année : ateliers, webinaires et forum professionnel ;
- Un groupe WhatsApp réservé aux membres pour échanger conseils, bonnes pratiques et retours d'expérience entre hébergeurs.

Rejoignez le Club ULICE en quelques clics sur : *ulice.charentestourisme.com*.

Service **gratuit**

Pour toute question, contactez **Olivier, votre référent Charentes Tourisme**, voir l'annuaire pratique des Vals de Saintonge, p.23

L'accompagnement digital

Développez votre visibilité et gagnez en efficacité grâce aux outils numériques

Dans un secteur aussi concurrentiel et évolutif que le tourisme, la digitalisation n'est plus une option : c'est un levier essentiel pour exister, séduire et fidéliser les clientèles. Une présence numérique maîtrisée permet non seulement de gagner en visibilité, mais aussi de valoriser son identité, d'améliorer l'expérience client et de développer son activité.

Demandez votre diagnostic digital. Cet accompagnement vous permet de réaliser un rapide bilan de votre identité numérique, de clarifier vos objectifs et de définir les actions prioritaires à mettre en place. À l'issue, nous vous mettrons en relation avec des professionnels (agences web, organismes d'accompagnement, formations…) pour passer à l'action en toute confiance.

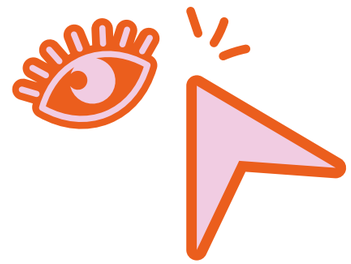
Service **payant**

À savoir

L'accompagnement se déroule en 3 étapes :

- Vérification de votre fiche d'information APIDAE (p.4) ;
- Échange préalable pour évaluer vos besoins ;
- Temps de travail d'audit par notre experte tourisme & digital ;
- Échange de restitution avec proposition d'actions prioritaires.

Pour toute question, contactez **Sabrina votre référente**, voir l'annuaire pratique des Vals de Saintonge, p.22



Nos solutions digitales adaptées à vos besoins

Envie de lancer ou de rafraîchir votre site web ? Laissez-nous vous accompagner

Donnez à votre activité touristique la visibilité qu'elle mérite ! Nous vous aidons à identifier la solution de site internet la plus adaptée à vos besoins et à votre niveau de maturité digitale. De la simple vitrine à un site plus complet, nous vous orientons vers les bons outils. L'objectif : vous permettre de faire les bons choix, gagner du temps et disposer d'un site efficace pour valoriser votre offre et séduire vos visiteurs.

Site Internet Essentiel
WEEBNB

- Un site qui favorise la réservation en contact direct sans commission de site tiers : visibilité augmentée et réassurance du client ;
- Accès fluidifié pour la réservation depuis le site de l'Office de Tourisme ;
- Un site connecté directement avec la base de données de l'Office de Tourisme pour relayer en temps réel l'agenda du territoire et les recommandations d'activités ;
- Plusieurs modèles de page d'accueil pour personnaliser votre site.

Tarif : 92,40 € au lieu de 132 €/an/site*, - 30 % tarif Zone de Revitalisation Touristique*. Abonnement annuel à renouveler chaque année.
***Tarif indicatif 2026**

elloha

- Prérequis : avoir engagé une 1re démarche de digitalisation, accepter le paiement en ligne et ouvrir son hébergement à la réservation minimum 120 jours par an ;
- Gérez un seul planning multicanal et diffusez vos offres sur les principaux OTAs du marché (channel manager) ;
- Animez votre site internet automatiquement : planning, réservations, page Google, avis clients, campagne emailing, fichier clients… ;
- Création et vente de cartes-cadeaux possibles.

Tarif : selon les options, de 278 €/an à 398 €/an*, offre sans engagement.
***Tarif indicatif 2026**

Kwantic your next move

- Site personnalisable à votre charte graphique ;
- Des gabarits de site conçus pour les professionnels du tourisme et adaptés à la consultation mobile ;
- Une gestion autonome du contenu (textes, photos, pages) ;
- Des fonctionnalités en plus sous forme de widgets (exemple : avis Google) ;
- Une agence web qui développe ses produits dans le respect des principes de l'écoconception et de l'accessibilité pour répondre aux exigences environnementales et ergonomiques.

Tarif : Année 1 lancement du site : 780 € et Année 2 suivi du site : 360 €*.
***Tarif indicatif 2026**

Service **payant**

Pour toute question, contactez **Sabrina votre référente**, voir l'annuaire pratique des Vals de Saintonge, p.22

OFFICE DE TOURISME des Vals de Saintonge

Les rendez-vous du Réseau et l'actualité des pros

Suivez nos lettres d'information qui vous sont adressées régulièrement. Prochainement en ligne : notre site pro **www.pro.otvalsdesaintonge.com**, votre espace dédié pour avancer avec nous. Retrouvez l'équipe et ses contacts, les ressources utiles à votre activité, nos offres de services, nos rendez-vous professionnels…

Les rendez-vous personnalisés selon vos besoins

Vous avez des questions ? Besoin d'être accompagné ? Notre équipe est à votre disposition pour vous répondre et vous conseiller.

Vous pouvez demander un rendez-vous directement auprès d'**Apolline (tél. 07 89 92 69 38)** ou consulter l'annuaire pratique (p.22) pour identifier votre interlocuteur.

L'Office de Tourisme des Vals de Saintonge

OFFICE DE TOURISME des Vals de Saintonge

Trouvez le bon interlocuteur au sein de notre équipe

Pôle Réseau & Partenariat

Apolline TAMISIER
Chargée de réseau, partenariat et Responsable boutique
07 89 92 69 38
a.tamisier@otvalsdesaintonge.com

Valorisez votre activité
Coup de boost digital p.5
Votre annonce sur nos supports papier p.6
Structures touristiques voisines des Vals de Saintonge p.7

Engagez-vous dans des dynamiques collectives
Qualifiez votre offre : Marque Accueil Vélo® p.10
Qualifiez votre offre : Label Vignobles & Découvertes p.12
Valorisez les produits et savoir-faire du territoire p.13

Les essentiels pour votre activité d'hébergeur
Qualification Chambre d'hôtes référence® p.17

Jenny LOUS
Chargée de billetterie
05 54 67 13 29
j.lous@otvalsdesaintonge.com

Développez vos ventes
Billetterie au comptoir et en ligne p.8
Pilotez votre billetterie en toute simplicité p.9

Engagez-vous dans des dynamiques collectives
Agir solidaire : le dispositif des Billets suspendus p.15

Pôle Communication & Pôle Digital

Anne PONCHON
Chargée de mission data touristique
05 54 67 12 91
a.ponchon@otvalsdesaintonge.com

Valorisez votre activité
La fiche d'information APIDAE p.4

Engagez-vous dans des dynamiques collectives
Agir solidaire : Les Échappées Solidaires Charentes p.14

Sabrina VESQUE
Responsable de projets numériques
07 64 87 40 86
s.vesque@charentestourisme.com

Digitalisez votre activité
L'accompagnement digital p.19
Des solutions digitales adaptées à vos besoins p.20

Nos partenaires

Charentes Tourisme

Association à mission au service des Départements de la Charente et de la Charente-Maritime pour accompagner la transformation du tourisme face aux enjeux de demain.

En savoir plus sur : *charentestourisme.com/charentes-tourisme*

Olivier GABARD
Responsable secteur locatif – Club ULICE
05 54 67 13 19
o.gabard@charentestourisme.com

Les essentiels pour votre activité d'hébergeur
Le classement de votre meublé de tourisme p.16
Intégrez le Club ULICE p.18

Informations en ligne sur :
ulice.charentestourisme.com et *charentestourisme.com/nos-offres-professionnels-du-tourisme*

Emmanuel BECK
Chargé du tourisme social et solidaire
06 30 66 16 25
e.beck@charentestourisme.com

ou

Laurence POURAGEAUD
Chargée de mission Tourisme Durable et Tourisme & Handicap
06 68 17 39 17
l.pourageaud@charentestourisme.com

Engagez-vous dans des dynamiques collectives
Qualifier votre offre : Marque Tourisme & Handicap p.11

Informations en ligne sur :
charentestourisme.com/nos-offres-professionnels-du-tourisme

Vals de Saintonge Communauté

Service Taxe de séjour
05 46 33 67 96
valsdesaintonge@taxesejour.fr

Les essentiels pour votre activité d'hébergeur
La taxe de séjour p.18

Informations en ligne sur :
valsdesaintonge.taxesejour.fr

Vous êtes porteur de projet en Vals de Saintonge ?
Le Pôle Entreprendre vous accompagne dans vos démarches.

Pôle Entreprendre
05 46 59 21 52
pole-entreprendre@valsdesaintonge.fr

Informations en ligne sur :
valsdesaintonge.fr

OFFICE DE TOURISME

des Vals de Saintonge



Office de Tourisme des Vals de Saintonge

TOURISME & HANDICAP
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

SAINT-JEAN-D'ANGÉLY
8 rue Grosse Horloge - Place du Pilori - 05 54 67 13 24

AULNAY-DE-SAINTONGE
290 avenue de l'Église - 05 54 67 13 28

MATHA
12 rue André Brugerolle - 05 54 67 13 26

SAINT-SAVINIEN-SUR-CHARENTE
1 rue des Bateliers - Le Mung - 05 54 67 13 27

Consultez nos horaires d'ouverture